



MUNICIPALITÉ SAINT-THÉODORE-D'ACTON

1661, Principale, Saint-Théodore-d'Acton, Québec, J0H 1Z0
Téléphone : 450-546-2634 -- Télécopieur : 450-546-2526

PORTAL OFFICIEL
SAINT-THÉODORE-D'ACTON

www.st-theodore.com

[f sainttheodore.dacton](https://www.facebook.com/saintheodore.dacton)

PROVINCE DE QUÉBEC - MRC D'ACTON

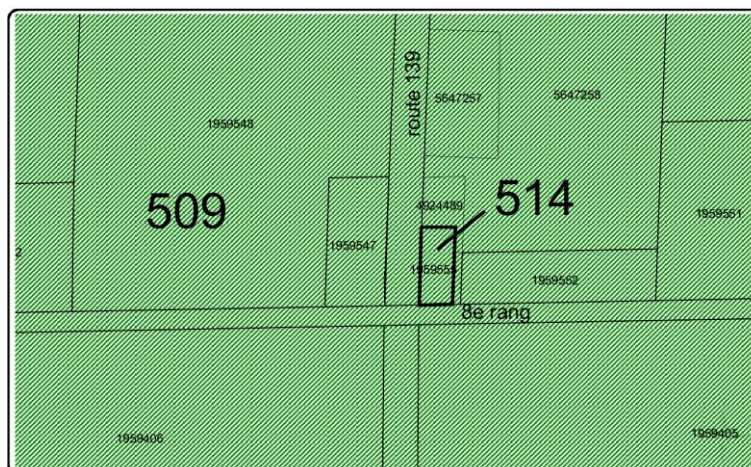
AVIS PUBLIC

Assemblée publique aux fins de consultation

Aux personnes et organismes intéressés par un projet de règlement numéro 606-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 03-468 de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1) Lors d'une séance tenue le 03 mars 2017, le Conseil municipal a adopté un projet de règlement intitulé « Règlement numéro 606-2017 modifiant le règlement de zonage 03-468 de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton ».
- 2) L'objet du projet de règlement est de modifier ledit règlement afin de créer une nouvelle zone formée du lot 1 959 555 du cadastre du Québec, où seraient autorisés certains usages commerciaux liés aux véhicules automobiles en usage complémentaire à l'habitation dans un ou des bâtiments accessoires existants.
- 3) Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 03 avril 2017 à 19h50 à la salle du conseil, au 1661, rue Principale à Saint-Théodore-d'Acton. Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- 4) Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au jeudi de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h30, le vendredi le bureau municipal étant fermé.
- 5) Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 6) L'endroit des zones visées par les dispositions décrites ci-dessus sont situés en zone agricole, à l'intersection de la route 139 et du 8^e rang. La description plus précise ou l'illustration de ces zones, de ce secteur ou de cette partie peut également être consultée au bureau de la municipalité.



Donné à Saint-Théodore-d'Acton, ce 16 mars 2017.

Marc Lévesque
Directeur général & secrétaire-trésorier
Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton